

Martigny, le 27 avril 2023



Economie d'énergie

MISE À JOUR D'UN CATALOGUE DE MESURES CONCRÈTES POUR LES COMMUNES VALAISANNES

L'Antenne Région Valais romand, en collaboration avec son homologue haut-valaisan – le Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO) –, la Fédération des communes valaisannes et certaines associations professionnelles, a édicté un catalogue de mesures concrètes à destination des communes, applicables dès maintenant sur base volontaire. Son objectif : encourager la poursuite de la mise en place de bonnes pratiques qui permettront d'optimiser la consommation d'énergie dans cinq secteurs clés, tels que le refroidissement naturel des locaux, la gestion de l'eau chaude ou l'éclairage patrimonial et public.

Les économies d'énergie sont l'affaire de tout le monde. Ce message, maintes fois rappelé l'automne dernier alors que le risque de pénurie d'électricité menaçait notre pays, a été entendu, selon l'Office de l'énergie qui a communiqué une baisse de consommation d'électricité de l'ordre de la consommation annuelle de 220'000 ménages en 2022. Pour autant, les autorités fédérales ont rappelé il y a quelques jours que la situation d'approvisionnement pour l'hiver prochain restait incertaine.

1 / 2

Une task force valaisanne des communes

Dans une volonté d'anticipation et un souci d'utilisation rationnelle permanente de l'énergie, l'Antenne Région Valais romand (l'Antenne) et ses partenaires ont édicté un catalogue de bonnes pratiques à l'attention des communes valaisannes. « Les communes se doivent de montrer l'exemple », avance Philippe Varone, président de Sion et président de l'Antenne. « Et il y a une volonté de leur part d'agir dans ce sens. La task force que nous avons mise sur pied avec le RWO, la Fédération des communes valaisannes ainsi que des membres de l'Association valaisanne des distributeurs d'électricité (AVDEL) et de l'Association valaisanne des services techniques (AVST) s'est penchée sur des mesures concrètes pouvant être mis en place par les municipalités. » Et ce, dès aujourd'hui, car il serait faux de penser que des mesures d'économies d'énergie n'ont de sens que durant les mois les plus froids.

Cinq champs d'action pour ancrer les bonnes pratiques dans la durée

Les actions identifiées touchent à cinq thématiques principales : le refroidissement naturel des locaux, la gestion de l'eau et de l'eau chaude, l'éclairage patrimonial, l'éclairage public, et les consignes au personnel. « Chaque fiche présente une série de pistes concrètes pouvant être mises en œuvre par les services techniques communaux, ainsi que les économies potentielles », précise Grégory Carron, directeur de l'Antenne. « Elles traitent aussi du cadre normatif, et ouvrent des axes de réflexion à plus long terme afin que les communes intègrent ces aspects dans leur planification énergétique globale. Ces mesures sont des recommandations, et en aucun cas des contraintes. Elles doivent pouvoir être appliquées sur base volontaire des communes, en tenant compte de leur réalité territoriale. »



Information complémentaire

L'Antenne Région Valais romand (l'Antenne) est un **centre de compétences et de prestations au service des collectivités publiques**. Notre objectif est d'utiliser notre réseau et notre expérience quotidiennement enrichis afin d'apporter une plus-value aux habitantes et habitants du Valais romand.

Des projets arrivent à terme, d'autres naissent. C'est notre quotidien. Nous nous efforçons, jour après jour, de soutenir la mise en place de processus parfois complexes ; de la planification territoriale à la gestion numérique, en passant par la mobilité et la mise en valeur de notre canton au travers du tourisme et de la culture afin de faire voyager les publics.

Le comité de l'Antenne se compose de neuf (maximum onze) membres : un représentant du canton, un représentant pour chacun des huit districts/conférences des présidents auxquels s'ajoutent éventuellement deux représentants de l'économie privée en cas de partenariat.

Le nouveau comité est composé de :

- M. Philippe Varone, Président de l'ARVR et Président de Sion,
- M. Joachim Rausis, Vice-Président de l'ARVR et Président d'Orsières,
- M. Pierre Berthod, Président de Sierre,
- M. Bernard Bruttin, Président de Mont-Noble,
- M. Stéphane Coppey, Président de Monthey,
- M. Olivier Cottagnoud, Président de Vétroz,
- Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de Martigny,
- Mme Aurélie Défago, représentante de l'Etat du Valais,
- M. Florian Piasenta, Président de Salvan.

2 / 2

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- M. Philippe Varone
Président de l'Association Région Valais romand
079 221 12 57, p.varone@sion.ch
- M. Grégory Carron
Directeur de l'Antenne Région Valais romand
079 669 43 36, g.carron@regionvalaisromand.ch

www.regionvalaisromand.ch